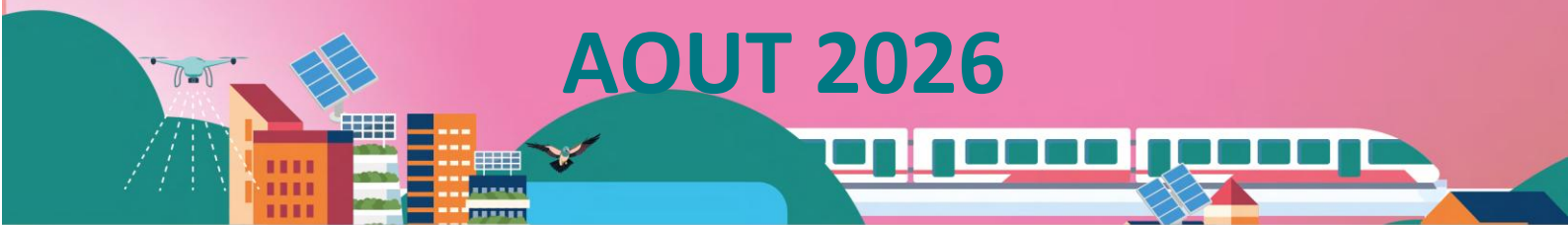


SEINE-ET-MARNE 2040

DOSSIER DU MOIS
AOUT 2026



LE SPORT DE DEMAIN
COMMENCE AUJOURD'HUI

SOMMAIRE

1. Le sport s'hybride.....p 3

L'individualisation des pratiques : vers un sport à la demande

La pratique sportive en club, un modèle en repli

Des pratiques individuelles... en quête de collectif

La santé, premier moteur de la pratique sportive

La jeunesse, miroir des évolutions sportives

2. Le sport se connecte p 9

Le sport connecté au quotidien

Le sport se rejoue en ligne

3. Le sport sort des murs p 12

Les équipements sportifs à accès contrôlé au cœur des pratiques sportives

Les équipements en accès libre : vers une nouvelle génération d'espaces sportifs

Le domicile comme nouvel espace de pratiques

les espaces naturels et publics deviennent des terrains de sport

Focus : le développement territorial du parasport

4. Le sport sous pression.....p 21

Le monde sportif face à son empreinte environnementale et climatique

L'adaptation du sport à un climat qui change

I. LE SPORT S'HYBRIDE

Le monde du sport a connu de nombreuses évolutions au cours des décennies passées. Tour à tour objet de bien-être et de santé, de sociabilité, de performance et de dépassement de soi, il illustre les aspirations de ses pratiquants et, plus largement, de la société¹. Si le modèle institutionnel dominait dans les années 1980 (clubs, fédérations, équipements dédiés), le champ des pratiques n'a cessé depuis de s'élargir. Nous nous demanderons comment cette évolution des pratiques sportives réinvente de nouvelles formes collectives.

L'individualisation des pratiques : vers un sport à la demande

Les deux dernières décennies ont profondément reconfiguré la manière dont les Français pratiquent. Le temps qu'ils consacrent au sport a quasiment doublé en dix ans, pour atteindre aujourd'hui plus de [4 heures hebdomadaires en moyenne](#). Cette hausse de la pratique concerne autant les hommes que les femmes. En effet, **l'écart entre pratique féminine et masculine s'est fortement réduit ces dernières années** : d'un différentiel de six points en 2018, **il n'est plus que d'un point en 2025**.

Cette intensité nouvelle s'accompagne d'un basculement dans la manière de pratiquer : 61 % des sportifs ont aujourd'hui une pratique individuelle, contre seulement 33 % en pratique collective. Un mouvement porté avant tout par la marche et la course à pied, pratiquées par 32 % des Français au moins une fois par semaine, sans club, sans coach, sans horaire imposé. Selon l'enquête INJEP « *La pratique sportive en France en 2025 après les Jeux de Paris* », il s'agit de la première famille de pratiques sportives en France. Cette même enquête montre par ailleurs qu'après les Jeux de Paris, 61 % des Français de 15 ans ou plus déclarent une pratique sportive régulière, contre 54 % en 2018 et 59 % en 2023. L'Île-de-France suit une dynamique comparable, avec 62 % de Franciliens pratiquant une activité sportive régulière.

En 2025, [53 % des pratiquants](#) déclarent s'entraîner de façon pleinement autonome, un chiffre en recul de 8 points depuis 2018. Mais ce recul est intégralement compensé par la montée des applis, tutos et cours en différé, qui représentent désormais 16 % des pratiquants (+ 8 points) : au global, la pratique « hors structure » ne progresse donc pas, elle change simplement de forme. Le vrai mouvement se joue ailleurs : l'entraînement à domicile progresse (22 % des répondants, + 4 points depuis 2018), et les salles de fitness en bénéficient directement, passant de 8 % à 11 % des pratiquants sur la même période pendant que le club associatif recule symétriquement (20 % contre 24 % en 2018). Au-delà de la marche et de la course, d'autres univers progressent chez les Franciliens : selon [L'Institut Paris Region](#), la gymnastique et le fitness, la musculation et la natation comptent parmi les cinq activités les plus pratiquées en Île-de-France.

¹ Le Culte de la performance, A. Ehrenberg, Calmann-Lévy, 1991.

Taux de pratique sportive pour les cinq univers majeurs de la région, en % ⁽¹⁾



Lecture : En Île-de-France, le taux de pratique régulière des sports de raquette est de 6 %.

L'évolution des pratiques sportives traduit une demande croissante de flexibilité et de personnalisation de la part des pratiquants. Comme le souligne le cabinet Switch dans son étude [« le futur du sport en 2035 »](#), cette individualisation s'accompagne d'une transformation des modes de pratique : les activités outdoor progressent et investissent de nouveaux espaces, au-delà des pratiques traditionnelles de marche ou de course à pied, y compris en milieu urbain (toits aménagés, berges de fleuve, friches réinvesties) à l'image de [Paris Respire](#), qui réaffecte temporairement certaines rues parisiennes aux mobilités actives et aux usages récréatifs.

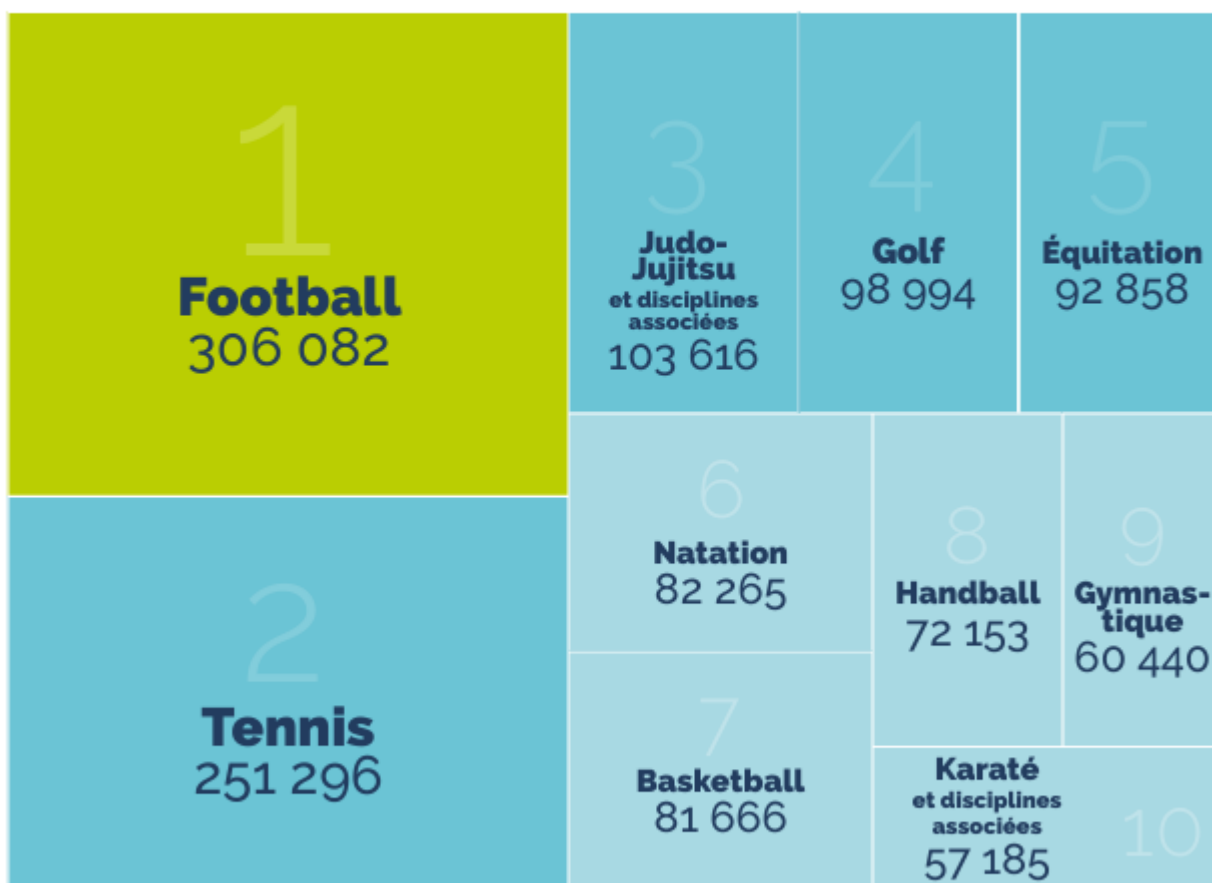
Cette autonomie ne se limite cependant pas à l'extérieur : elle se joue tout autant en salle ou à domicile, où la pratique a ses propres contraintes. Elle suppose un abonnement, un équipement, parfois un espace dédié. C'est l'une des raisons pour lesquelles le club, loin de disparaître, continue d'occuper une place que ni l'appli ni la salle de fitness ne remplissent vraiment.

La pratique sportive en club, un modèle en repli

Avec la recomposition des pratiques, le sport collectif se réorganise mais au détriment de la pratique en club. Cette dernière connaît en effet un recul certain ces dernières années : elle représentait ainsi [20 % des pratiquants en 2025](#), contre 24 % en 2018. Mais le nombre de licenciés a progressé de 5 % en 2024, ce qui peut s'expliquer par l'augmentation plus rapide du nombre total de pratiquants par rapport aux seules adhésions aux clubs. En Île-de-France, 2,5 millions de licences ont été délivrées en 2023, soit 5 % de plus qu'en 2019. Avec 21,1 licences pour 100 habitants, la Seine-et-Marne se situe légèrement au-dessus de la moyenne francilienne (20,6), mais en retrait par rapport à la moyenne nationale (24 pour 100 habitants). Cet écart traduit un poids relatif du club moins marqué qu'ailleurs en France.

Pour rester attractifs, les clubs font évoluer leur offre. Beaucoup distinguent désormais une pratique loisir avec des horaires flexibles, sans compétition obligatoire, d'une pratique de compétition. L'effet des Jeux de Paris 2024 a rappelé que cette attractivité reste réelle : les résultats des athlètes français ont poussé des milliers de personnes à rejoindre un club, y compris dans des disciplines peu connues comme le BMX ou le taekwondo. Ce renouvellement reste toutefois marginal face à une hiérarchie très stable : [en Île-de-France](#), le football domine largement avec plus de 306 000 licences, devant le tennis (251 000), le judo, le golf et l'équitation. Les clubs savent donc se réinventer sans bouleverser leurs équilibres historiques : les disciplines plus médiatisées concentrent l'essentiel des licences, pendant que les disciplines émergentes gagnent du terrain à la [marge](#).

Les 10 fédérations françaises unisport avec le plus de licences annuelles⁽²⁾



Lecture : En Île-de-France, la fédération de golf compte plus de 98 000 licences.

Les clubs conservent en effet des atouts que ni l'appli ni la salle de fitness ne remplacent : espace de sociabilité, de transmission, de valorisation de l'engagement bénévole des pratiquants. En Seine-et-Marne, l'UFOLEP 77 fédère 140 associations et plus de 8 500 licenciés autour d'une offre qui mêle compétition, sport-santé et engagement citoyen.

Cette capacité d'adaptation trouve néanmoins ses limites dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint : [43 % des collectivités ont diminué leur budget consacré au sport en 2025](#), et une sur deux a réduit son soutien aux manifestations sportives. La transformation du modèle associatif se joue donc sur deux fronts à la fois : une adaptation choisie pour répondre aux nouvelles attentes des pratiquants, et une adaptation subie face au désengagement progressif de la puissance publique. Si cette double contrainte budgétaire et générationnelle se maintient, le club associatif pourrait progressivement se recentrer sur les disciplines déjà installées, laissant aux formats hybrides le soin d'absorber la demande qu'il ne peut plus satisfaire seul.

Des pratiques individuelles... en quête de collectif

Ce mouvement vers l'individualisation des pratiques ne signifie pas pour autant une rupture avec le collectif. Les données le montrent clairement : pratiques individuelles et besoin de faire ensemble se combinent plus qu'ils ne s'opposent. Le cabinet Switch identifie cette dynamique comme l'une des [dix tendances structurantes](#) du sport de demain, soulignant que dans un monde hyperconnecté, le sport devient un vecteur de communauté et de sociabilité physique. Sur Strava, [les clubs de course ont ainsi progressé de 59 %](#) en 2024, les clubs de marche de 52 %. [En 2025](#), la plateforme comptait près d'un million de clubs actifs, et les événements organisés par ces clubs ont augmenté d'une fois et demie en un an. Ainsi, des communautés en ligne deviennent le moteur de rencontres réelles. Chez les moins de 25 ans, 58 % déclarent rejoindre un groupe pour se faire des amis. [L'étude du cabinet Switch](#) souligne également un glissement de l'engagement sportif des institutions classiques vers un esprit communautaire. Les pratiquants viennent autant pour bouger que pour appartenir à un groupe, faire partie d'un collectif.

Zoom - Le marathon médiéval Blandy-Provins

Le Département de Seine-et-Marne a lancé en 2026 la première édition du **marathon médiéval** entre le château de Blandy-les-Tours et la cité médiévale de Provins. Pensé comme un événement festif et convivial, le marathon se tient sur deux jours. Il met à l'honneur le patrimoine local au travers d'animations (spectacles, ateliers, marchés du terroir), et tout au long des parcours des courses permettant de découvrir des sites historiques tels que le Théâtre gallo-romain à Châteaubleau, ou le domaine des Époisses à Bombon.



L'édition 2026 a réuni 3 368 participants autour des 5 formats de courses et 500 bénévoles. Au marathon individuel et semi-marathon s'ajoutent un marathon relais en équipe, et des courses thématiques qui transforment une pratique solitaire en expérience collective. Face au succès de la première édition, une seconde est annoncée en 2027.

L'Hyrox offre une autre illustration de ce phénomène d'hybridation. Né en 2017, le format mêle course et exercices fonctionnels et rassemble aujourd'hui plus de 1 300 salles partenaires en France. L'entraînement à l'HYROX peut se pratiquer en salle, seul ou en groupe. En compétition, l'événement se distingue par une forte dimension collective, dans une ambiance qui combine convivialité et défi sportif.

Pour le prospectiviste du sport **François Bellanger**, l'Hyrox dit quelque chose d'important sur les nouvelles formes d'appartenance sportive. Le patch en est le symbole le plus concret. Il signale l'appartenance, le passage, le statut de finisher. Et contrairement à la licence ou à la médaille, il circule : dans le métro, au café, dans la rue. Il rend visible une expérience qui resterait sinon privée et chaque « *finisher* » qui le porte recrute, sans le savoir, le suivant.

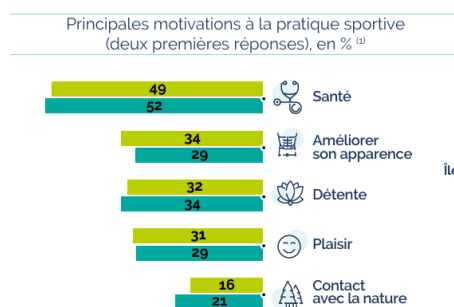


De cette observation découle une idée plus large : **produire du sport ne suffit plus. Il faut produire les signes qui le rendent désirable et visible.** Tant que les fédérations traditionnelles ne célébreront que la performance, elles laisseront le terrain libre à des formats qui valorisent davantage le parcours et l'appartenance.

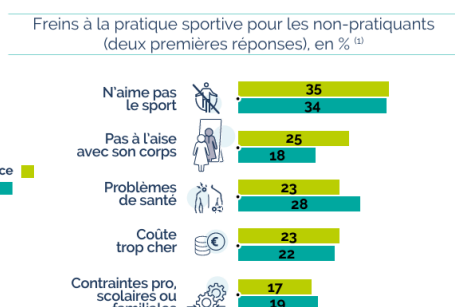
La santé, premier moteur de la pratique sportive

L'évolution des pratiques sportives s'accompagne d'une évolution des motivations qui les sous-tendent. Selon [l'INJEP](#), en Île-de-France la santé est aujourd'hui le premier moteur déclaré de la pratique sportive : 49 % des sportifs franciliens la citent en première ou deuxième réponse (52 % au niveau national), loin devant l'amélioration de l'apparence (34 %), la détente (32 %) ou le plaisir (31 %). Se dessine ainsi un rapport au sport davantage tourné vers le bien-être que vers la performance ou la compétition.

Diversité de motivations et de freins à la pratique en Île-de-France



Lecture : 49 % des sportifs de la région invoquent la santé comme motivation pour pratiquer une activité sportive (en première ou deuxième réponse), contre 52 % des sportifs de France.



Lecture : 35 % des non-pratiquants évoquent le fait de ne pas aimer le sport comme principal frein à la pratique.

Mais cette même

enquête révèle une ambivalence : la santé, si elle motive une large part des pratiquants, constitue aussi un frein pour ceux qui ne pratiquent pas. 23 % des non-pratiquants franciliens invoquent des problèmes de santé comme principal obstacle à la pratique (28 % au niveau national), un chiffre proche de celui des contraintes financières (23 %) ou professionnelles (17 %). La santé n'est donc pas univoque : elle motive ceux qui pratiquent déjà, et elle exclut une partie de ceux qui n'y parviennent pas.

Au-delà de la seule motivation individuelle, c'est l'état de santé de la population dans son ensemble qui fait émerger de nouvelles questions. Le vieillissement démographique s'accélère : en 2026, [22 % des Français ont 65 ans ou plus](#), contre 16,4 % en 2006. La sédentarité touche une large part des adultes : selon l'ANSES, 95 % d'entre eux restent exposés à un risque sanitaire lié à la sédentarité ou au manque d'activité physique. En Île-de-France, l'ARS souligne que seuls [14 % atteignent les recommandations de l'OMS](#). L'obésité progresse dans le même temps : selon l'assurance maladie 17,9 % des adultes français étaient en situation d'obésité en 2024, contre 17,0 % en 2020, et près d'un adulte sur deux (48,7 %) est aujourd'hui en surpoids ou en obésité.

Face à ce contexte, marqué à la fois par une ambivalence des motivations individuelles et par des tendances démographiques et sanitaires structurelles, une réponse institutionnelle s'est structurée : le sport-santé. La loi de modernisation du système de santé de 2016 en pose les bases, en introduisant le sport sur ordonnance, qui permet aux médecins de prescrire une activité physique adaptée (APA) aux personnes en affection longue durée. La loi de 2022 élargit ce public et inscrit les Maisons Sport-Santé (MSS) dans le code de la santé publique. Le modèle a trouvé son public : 580 MSS maillent aujourd'hui le territoire, et plus de [872 000 personnes ont été accueillies, informées et orientées depuis 2020](#). En Seine-et-Marne, [l'Office Médical des Sports de Meaux](#) illustre ce maillage local, en associant bilan de condition physique, accompagnement en APA et orientation vers une pratique durable, au sein d'un partenariat réunissant professionnels de santé, hôpital, collectivités et associations sportives.

Mais ce dispositif ne peut, à lui seul, répondre à des tendances aussi structurelles. L'enjeu désormais est de favoriser une activité physique intégrée au quotidien, et non plus seulement ponctuelle, pour éviter une dégradation de la santé sur le long terme. Cela suppose une coordination de l'ensemble des acteurs (collectivités, professionnels de santé, employeurs, monde éducatif), seule capable d'apporter une réponse durable.

La jeunesse, miroir des évolutions sportives

La génération des 15-24 ans illustre bien l'évolution et les basculements qui traversent le monde du sport. Les jeunes restent les pratiquants les plus assidus : **84 % des 15-29 ans déclarent pratiquer régulièrement une activité physique ou sportive, contre 75 % des 30-59 ans et 61 % des personnes de 60 ans et plus. Si ces écarts tendent à se réduire depuis plusieurs années, ils restent significatifs. Les différences sociales persistent également : les diplômés de l'enseignement supérieur et les ménages les plus favorisés demeurent plus sportifs que les catégories les moins favorisées.** [La Cour des comptes](#) évoque 79 % de sportifs réguliers chez les 15-24 ans en 2024, plus que toute autre tranche d'âge, et pourtant, sur cette même génération, la pratique sportive licenciée est divisée par quatre entre 15 et 25 ans. Autrement dit, la jeunesse ne pratique pas moins : elle pratique différemment, et se détourne du club à une vitesse largement supérieure à celle observée dans le reste de la population.

Ce basculement démarre au collège, où l'EPS, les associations sportives scolaires et les sections sportives jouent chacune un rôle distinct. [Une évaluation nationale](#) menée par la DEPP en 2025 y observe déjà des écarts nets entre filles et garçons (46 % des garçons contre 22 % des filles en maîtrise satisfaisante de l'endurance en sixième), et selon l'accès au club, qui reste le facteur le plus corrélé à la performance physique. Cet écart se poursuit par la suite au-delà du collège.

Le décrochage licencié s'accélère ensuite nettement : une première coupure intervient au lycée, puis le phénomène s'accroît après le bac. Il touche particulièrement les filles : selon une étude de l'INJEP citée par la [DEPP](#), 34 % des filles pratiquant régulièrement une activité sportive à 14 ans l'abandonnent à 18 ans, contre 18 % des garçons. Pour les lycéens professionnels, l'accès à l'EPS devient même discontinu, du fait des stages en entreprise et des périodes d'apprentissage. Dans le supérieur, le recul se confirme : seuls 20 % des étudiants pratiquent une activité sportive à l'université via le SUAPS, et l'EPS, facultative en classes préparatoires, disparaît purement et simplement des BTS et IUT.

Derrière ce décrochage, la [Cour des comptes](#) pointe une explication qui rejoint directement le constat de la partie 2 : le monde associatif répondrait de moins en moins aux attentes des jeunes, qui réclament une pratique plus souple, moins tournée vers la compétition. Les chiffres confirment cette tendance : alors que la population des 15-25 ans augmentait de 5 % entre 2016 et 2022, le nombre de licenciés de cette tranche d'âge reculait de 2 % sur la même période. Chez les jeunes, la recomposition des pratiques déjà décrite en partie 1 ne se contente donc pas de progresser : elle s'impose en quelques années. Face à ce constat, certains territoires ne se contentent pas d'observer le phénomène et cherchent à intervenir plus en amont, avant que le décrochage ne s'installe.

En Seine-et-Marne, le Conseil départemental tente d'agir en amont de ce décrochage par le biais de plusieurs dispositifs de soutien aux activités sportives. Le programme *Tous nageurs en 6^{ème}* mobilise pour financer des créneaux piscine et le transport, avec déjà plus de 50 000 élèves bénéficiaires depuis son lancement. Le Département illustre également cette dynamique à travers les [Classes Sportives Départementales \(CSD\)](#) : créé en 2023 avec quatre classes, le dispositif en comptera plus de 30 à la rentrée 2026, réparties dans 27 collèges. Au-delà de l'accompagnement des élèves déjà engagés dans une pratique sportive, certaines déclinaisons témoignent de formes de coopération originales. Ainsi, au collège Pierre Roux de Château-Landon, la classe « Sport partagé » associe chaque semaine des élèves valides et des élèves de l'Établissement Public Médico-Social Chancepoix autour de la gymnastique et de l'athlétisme. À la différence des autres CSD, adossées à un club sportif local, cette initiative repose sur un partenariat entre l'association sportive du collège et l'E.P.M.S. Chancepoix, illustrant la capacité des acteurs locaux à construire des réponses adaptées aux besoins de leur territoire.

Ainsi, si les jeunes forment la classe d'âge la plus sportive, ce constat masque des réalités contrastées : disparités de genre, inégalités d'accès au club, décrochage qui s'accroît à chaque étape du parcours scolaire. C'est peut-être dans l'essor de modèles hybrides, entre club, pratique autonome et initiatives locales, que se dessine une piste pour dépasser ces fractures.

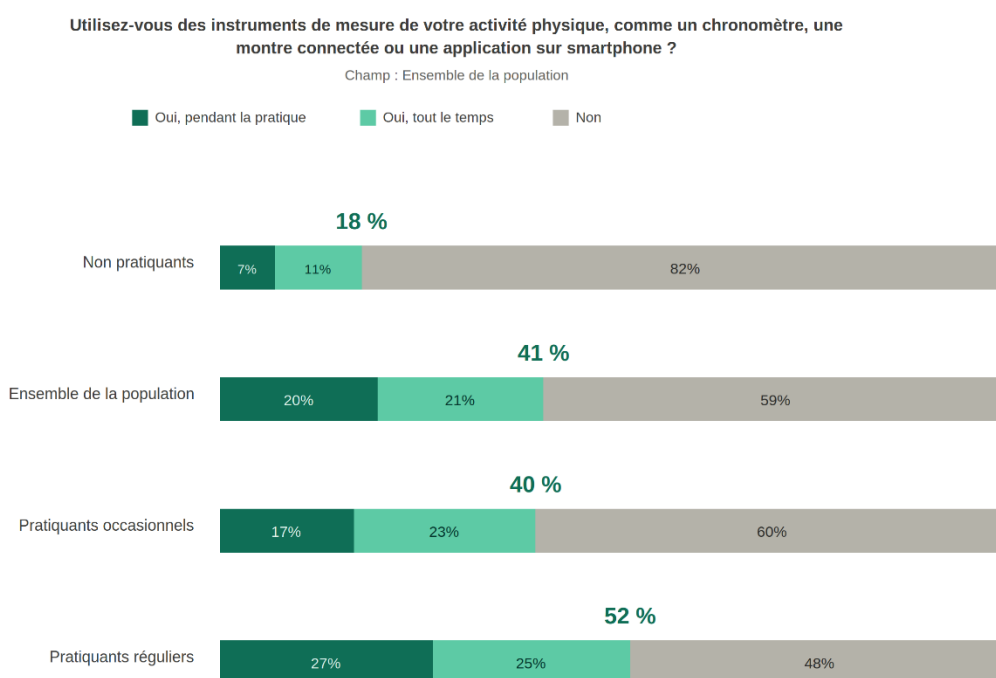
II. LE SPORT SE CONNECTE

Après avoir documenté l'essor des pratiques autonomes et de leurs nouvelles formes de sociabilité (partie 1), il convient d'explorer un des facteurs qui rend cette autonomie possible : le numérique. Montres connectées, applications de suivi et outils d'analyse ne sont pas de simples accessoires au service du sportif : ils deviennent des intermédiaires à part entière, qui captent des données, orientent des pratiques et posent la question de qui en détient réellement la valeur. Nous verrons d'abord comment cette médiation numérique transforme le rapport quotidien du sportif à ses propres données, avant d'observer comment elle ouvre, plus radicalement,

de nouveaux territoires de pratique du cyclisme rejoué à l'écran jusqu'au jeu vidéo devenu discipline compétitive à part entière.

Le sport connecté au quotidien

L'essor des pratiques autonomes s'accompagne d'une médiation croissante par les outils numériques. En France, la part des Français équipés d'un instrument de mesure numérique (montre connectée, application smartphone) pour suivre leur activité physique atteint 41 % en 2025, et grimpe même à [52 % chez les pratiquants réguliers](#).



Le [Baromètre national des pratiques sportives de l'INJEP](#) confirme la tendance dans un registre voisin : l'usage d'applications, de tutoriels ou de cours en différé comme mode d'entraînement a progressé de 8 points depuis 2018. Les usages sont multiples et présents sur tous les temps encadrant l'activité (avant, pendant et après la sortie). Les pratiquants les utilisent tant pour préparer leur sortie ou se repérer (géolocalisation, alerte) que pour l'aspect partage social de la performance.

En conséquence, les outils numériques se placent tout à la fois au service de la performance ou de la prévention : ces objets, comme la bague Oura ou les montres connectées de suivi cardiaque et de récupération, captent en direct des signaux physiologiques, traduits par l'intelligence artificielle en recommandations d'effort ou en alertes de récupération. Le cabinet Switch résume cette bascule par une formule : les outils deviennent des compagnons d'entraînement. Le rapport Strava 2025 confirme cette adoption à



grande échelle : [46 % des personnes interrogées](#) déclarent utiliser l'intelligence artificielle comme coach sportif, une proportion plus forte encore chez la génération Z, et les itinéraires générés par IA sur la plateforme sont si plébiscités qu'un nouveau parcours y est créé toutes les 19 secondes.

Ces usages individuels irriguent aussi la gestion publique des sites de pratique. Le ministère des Sports a développé [Outdoorvision](#), un outil d'analyse de la fréquentation des sites naturels à partir de données géolocalisées, permettant d'adapter les infrastructures et de préserver les milieux. Un second outil, [Suricate](#) permet aux pratiquants eux-mêmes de signaler des anomalies sur le terrain. La donnée individuelle du sportif devient ainsi, par agrégation, un outil de pilotage territorial.

Cette omniprésence pose enfin une question que les usages seuls ne révèlent pas : celle de la donnée elle-même, et de qui la détient réellement. Ces objets collectent des données de santé au sens strict (fréquence cardiaque, sommeil, récupération) ce qui les place sous un régime de protection, mais aussi sous une dépendance croissante à des plateformes privées qui en centralisent l'essentiel, posant la question de qui, du sportif ou de la plateforme, en détient réellement la valeur.

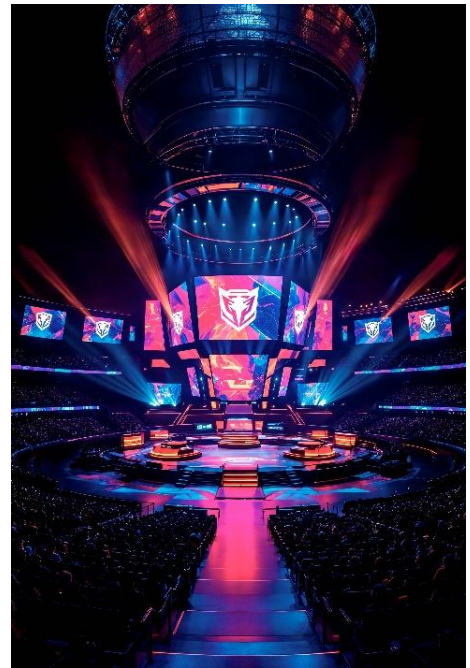
Le sport se rejoue en ligne

Au-delà du simple suivi de l'effort, certaines pratiques basculent entièrement dans un environnement virtuel. Zwift, plateforme de cyclisme et de course à pied en salle, en est l'exemple le plus abouti : reliée à un home-trainer connecté, elle transforme une séance solitaire en course mondiale, avec avatar, classements et pelotons virtuels, une manière de faire du collectif à partir d'une pratique pourtant solitaire. La bascule ne relève plus du gadget : [Zwift](#) propose plusieurs types d'événements calqués sur la pratique réelle : la Zwift Racing League rassemble des participants qui s'affrontent tout au long de l'année, et la plateforme propose également des événements en équipe. Au-delà des plateformes numériques, des acteurs traditionnels du sport se sont emparés de ces outils à l'image de l'Union cycliste internationale. L'UCI a fait le choix d'intégrer le cyclisme virtuel à ses statuts dès 2018, avant de créer en 2020 des [Championnats du Monde de Cyclisme Esport UCI](#) officiels donnant lieu à la remise d'une version spécifique du maillot de champion du monde.

Au-delà des sports traditionnels qui se numérisent, un second mouvement se joue en parallèle : celui des jeux vidéo qui se structurent en disciplines compétitives à part entière, avec leurs propres modèles économiques et leurs propres formats. [L'Esports World Cup](#) en est l'illustration la plus aboutie. Accueillie à Paris du 6 juillet au 23 août 2026 pour sa première édition hors d'Arabie saoudite, elle réunit plus de 2 000 joueurs et 200 clubs professionnels venus de plus de 100 pays, sur 24 jeux différents, pour une dotation totale de 75 millions de dollars. Son organisation ne se contente pas de calquer le modèle des grandes compétitions sportives traditionnelles : elle invente son propre format économique, avec un "Club Program" visant à récompenser le meilleur club sur l'ensemble des jeux proposés.

Cette structuration s'accompagne d'un cadre juridique propre, distinct de celui du sport traditionnel : en France, la [loi République numérique de 2016](#) a créé un statut spécifique pour le joueur professionnel salarié (CDD dédié, inscrit au Code du travail).

Le numérique prolonge ainsi, à sa manière, l'hybridation déjà à l'œuvre évoquée précédemment : ni la disparition du sport traditionnel, ni son remplacement par le jeu vidéo, mais la coexistence de deux terrains qui s'enrichissent plus qu'ils ne se disputent le même public, et qui recomposent, l'un comme l'autre, de nouvelles formes de sociabilité collective.

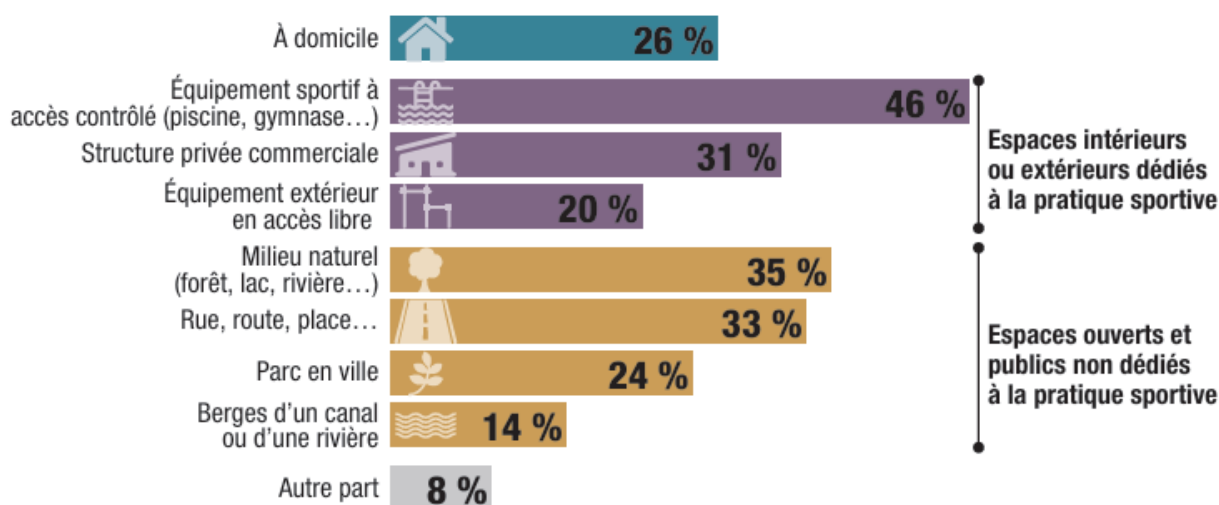


III. LE SPORT SORT DES MURS : VERS UNE RECOMPOSITION GEOGRAPHIQUE DES PRATIQUES SPORTIVES

Les transformations des pratiques sportives s'observent autant dans les disciplines pratiquées que dans les lieux où elles s'exercent. À côté des gymnases, stades et piscines, de nouveaux espaces prennent une place croissante dans les habitudes des sportifs : structures privées, équipements en accès libre, domicile, parcs, forêts, rues ou encore berges. Cette diversification dessine progressivement **une nouvelle géographie du sport, plus diffuse et davantage ancrée dans les espaces du quotidien.**

La [Note rapide sur les lieux de pratiques du sport en Ile-de-France \(Institut Paris Région, mai 2026\)](#) publiée à partir de l'Enquête sur les pratiques sportives des Franciliens 2024, illustre cette évolution. Les équipements sportifs à accès contrôlé demeurent les lieux les plus fréquentés (46 % des sportifs réguliers), mais ils s'inscrivent désormais dans un ensemble beaucoup plus large comprenant les structures privées commerciales (31 %), le domicile (26 %), les équipements en accès libre (20 %) ainsi que les espaces ouverts : milieux naturels (35 %), rues et places publiques (33 %), parcs urbains (24 %) ou berges (14 %). Les sportifs construisent ainsi leur pratique en combinant plusieurs lieux selon leurs envies, leur disponibilité ou la discipline pratiquée.

Les espaces de la pratique sportive régulière



Lecture : 46 % des sportifs réguliers utilisent un équipement sportif à accès contrôlé, 24 % pratiquent au sein d'un parc en ville.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2026
Source : L'Institut Paris Region – EPSF 2024



Cette évolution prolonge les tendances observées dans le [Baromètre national des pratiques sportives \(INJEP-CREDOC, 2025\)](#), qui met en évidence la progression des pratiques autonomes, notamment la marche, la course à pied et les activités de remise en forme. Elle est également confirmée par [l'analyse de la fréquentation des équipements sportifs \(Ministère des Sports, Agence nationale du Sport, 2025\)](#), selon laquelle les Français fréquentent en moyenne **3,5 lieux de pratique différents** au cours d'une année.

Au-delà de la diversification des espaces, un autre enseignement ressort de ces travaux : **la proximité devient un facteur structurant de la pratique**. En Île-de-France, **79 % des sportifs réguliers pratiquent près de leur domicile** et rejoignent leur lieu d'activité en moins de vingt minutes, le plus souvent à pied. Cette recherche de proximité accompagne l'évolution des modes de vie et invite les collectivités à penser le sport comme une composante de l'aménagement du territoire, au croisement **des mobilités, de la santé, des espaces publics et de la qualité du cadre de vie**.

Cette section propose d'investiguer plus amplement ces nouvelles géographies sportives de l'échelle nationale à l'échelle locale.

Les équipements sportifs à accès contrôlé au cœur des pratiques sportives

Les équipements les plus fréquentés sont en premier lieu les piscines (18 % des sportifs réguliers), puis les salles (fitness, musculation, pilates, yoga...) pour les activités de forme et de santé (16 %), les gymnases (15 %) et les terrains de grands jeux clos ou non clos (13 %), une hiérarchie des équipements fréquentés reflétant les disciplines privilégiées par les sportifs réguliers.

Cette répartition traduit aussi une recherche croissante de souplesse, d'horaires élargis, d'abonnements individualisés et de services adaptés aux rythmes de vie contemporains. Le [Baromètre national des pratiques sportives \(INJEP-CREDOC, 2025\)](#) confirme cette évolution notamment vers les structures privées, avec une progression régulière de la pratique dans les structures commerciales depuis 2018, parallèlement à un léger recul de la pratique en club associatif.

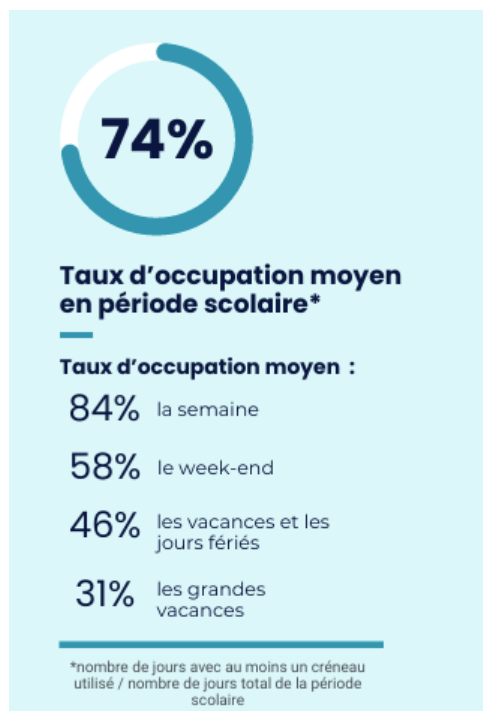
Au-delà de ce constat, [l'analyse de la fréquentation des équipements sportifs \(Ministère des Sports, Agence nationale du Sport, 2025\)](#) propose une lecture particulièrement intéressante en distinguant deux grands modèles d'équipements à accès contrôlé.

Les équipements à usage partagé : un modèle structurant mais proche de la saturation

Les gymnases, salles multisports, dojos, terrains spécialisés ou salles d'armes reposent sur un fonctionnement collectif. Leur programmation est largement organisée autour des **réservations des clubs et des établissements scolaires**, qui concentrent à eux seuls plus de **80 % des créneaux** (près des deux tiers pour les clubs et environ 21 % pour les scolaires).

Cette organisation garantit le fonctionnement de la vie associative mais conduit également à une forte intensité d'utilisation. **Les gymnases affichent ainsi des taux d'occupation proches de 95 %** pendant les périodes scolaires et certains équipements dépassent neuf heures d'utilisation quotidienne.

Cette saturation masque toutefois plusieurs marges de progression. L'étude met en évidence des disponibilités à la **pause méridienne, en soirée, le week-end et surtout pendant les vacances scolaires**. Elle montre également que 12 à 17 % des créneaux réservés ne sont finalement pas utilisés. Ces temps disponibles représentent un potentiel important pour développer la **pratique libre, accueillir de nouveaux publics ou encore ouvrir davantage les équipements aux entreprises et aux activités sport-santé**. Les enjeux portent ainsi autant sur l'optimisation de l'existant que sur la création de nouveaux équipements.



Les équipements à usage individualisé : accompagner des pratiques plus autonomes



Piscine de Vaires-sur-Marne

Source : Seine-et-Marne Attractivité.

Les piscines, patinoires, salles d'escalade ou golfs répondent à une logique différente. Leur fonctionnement repose moins sur la réservation de créneaux que sur une ouverture continue au public, avec des amplitudes horaires plus importantes et une fréquentation répartie tout au long de la journée.

Les piscines occupent une place particulière dans cette catégorie. Elles figurent parmi les équipements les plus fréquentés d'Île-de-France et répondent à des usages multiples : apprentissage de la natation, pratique sportive, remise en forme, loisirs ou activités familiales. Elles accompagnent ainsi la montée de pratiques davantage individualisées, où chacun compose librement son temps sportif.

Cette évolution rejoint les tendances observées dans les structures privées commerciales. Qu'il s'agisse des salles de fitness ou des piscines, ces équipements répondent à une demande croissante de flexibilité et d'autonomie, en complément du modèle associatif traditionnel.

Cette distinction entre équipements à usage partagé et équipements à usage individualisé éclaire les mutations actuelles des politiques sportives. **Les premiers restent indispensables à la vie associative, à l'encadrement des pratiques et aux compétitions. Les seconds répondent davantage à l'essor des pratiques autonomes, du sport-santé et des loisirs sportifs.**

Cette lecture prend une résonance particulière en Île-de-France. Avec 24,4 équipements sportifs pour 10 000 habitants, contre 48,9 au niveau national, la région dispose d'un parc relativement limité au regard de sa population. Dans ce contexte, les perspectives d'évolution portent autant sur la multiplication des infrastructures que sur leur adaptation à des usages plus variés : **polyvalence, mutualisation des créneaux, ouverture à de nouveaux publics et meilleure articulation entre équipements publics, offre privée et pratiques libres.**

Mutualiser plutôt que construire : un nouveau modèle de gestion des équipements sportifs

Les contraintes financières auxquelles sont confrontées les collectivités conduisent progressivement à faire évoluer les modèles de gestion des politiques sportives. Dans un contexte marqué par l'augmentation des coûts de fonctionnement, le vieillissement des équipements et la raréfaction des ressources publiques, la priorité porte de plus en plus sur l'optimisation de l'existant plutôt que sur la création de nouvelles infrastructures.

Cette évolution se traduit par le développement de nouvelles formes de mutualisation : partage des gymnases scolaires avec les associations sportives, gestion intercommunale des équipements les plus coûteux, mise en commun de matériels techniques, coopération entre communes voisines ou encore rapprochement de certains clubs lorsque les effectifs ou le bénévolat deviennent insuffisants.

Contrairement à une idée souvent avancée, ces démarches ne permettent pas toujours la réalisation d'économies. Elles cherchent plutôt à améliorer le taux d'utilisation des équipements, à maintenir une offre sportive de proximité et à préserver des activités qui auraient parfois disparu faute de moyens humains ou financiers. Elles soulèvent néanmoins plusieurs points de vigilance, notamment lorsque les regroupements éloignent les pratiquants de leur lieu de vie ou fragilisent l'identité des clubs.

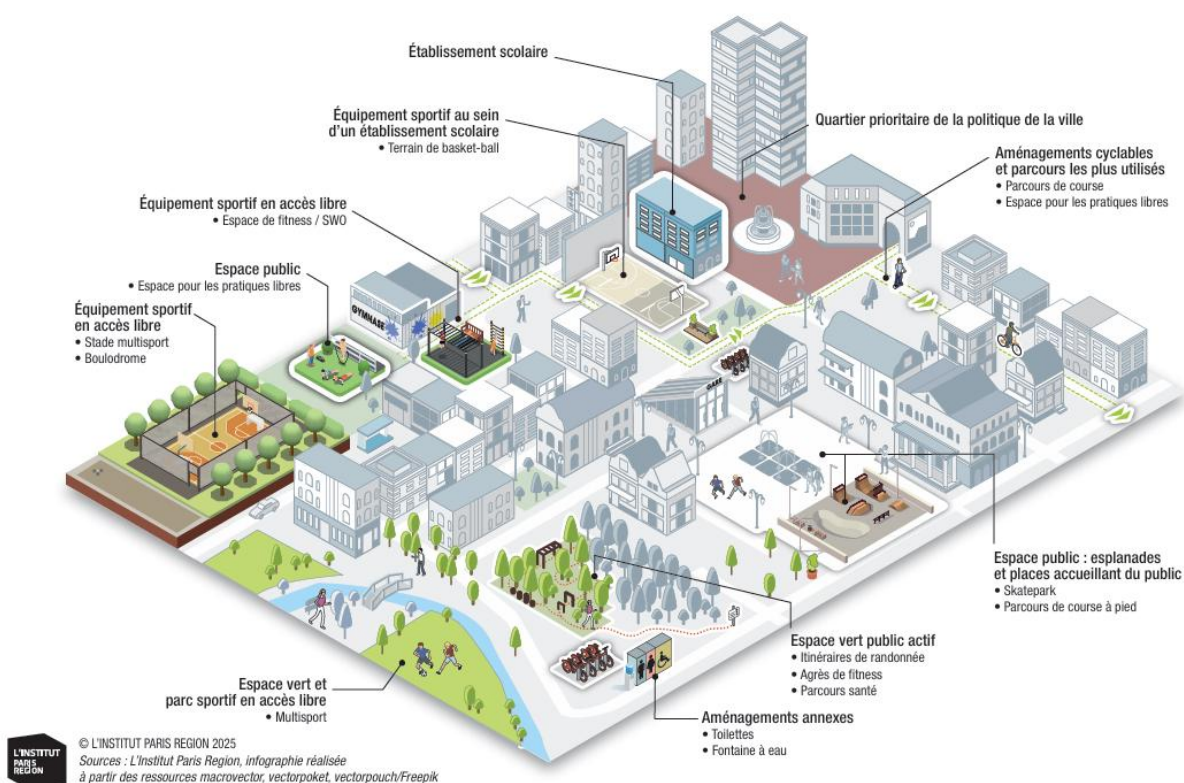
À l'horizon 2040, la mutualisation pourrait ainsi devenir un principe structurant des politiques sportives locales. Dans un contexte de contraintes budgétaires durables, l'enjeu ne sera plus seulement de construire de nouveaux équipements, mais de mieux partager, mieux programmer et mieux coopérer à l'échelle des bassins de vie.

Source : d'après La gazette des communes, [La mutualisation érigée en sport national](#), 20 février 2025.

Les équipements en accès libre : vers une nouvelle génération d'espaces sportifs

Les équipements sportifs en accès libre constituent l'une des évolutions les plus marquantes dans l'aménagement sportif des territoires. **City-stades, aires de fitness, skateparks, pumptracks, terrains de basket 3×3 ou parcours santé** se développent dans les quartiers, les parcs ou les espaces publics afin de proposer une pratique gratuite, autonome et de proximité. Leur implantation répond autant aux attentes des habitants qu'aux contraintes foncières et financières qui limitent la création d'équipements sportifs traditionnels. Une note de l'Institut Paris Région ([Recenser les équipements sportifs en accès libre dans l'espace public pour un territoire actif et sportif](#), novembre 2025), montre que ce type d'équipements participent désormais pleinement au maillage sportif des territoires et des quartiers (voir ci-après).

Exemples d'aménagements sportifs en accès libre à l'échelle d'un quartier



Dans une autre note ([Des lieux multiples, des attentes fortes : où le sport se pratique-t-il en Île-de-France ?](#), mai 2026), l'Institut Paris Région élargit cette lecture en montrant que ces équipements s'inscrivent dans une diversification plus globale des lieux de pratique. Les sportifs combinent plusieurs espaces au cours de l'année et les équipements en accès libre viennent compléter les équipements traditionnels, les structures privées, le domicile ou encore les espaces naturels. Cette complémentarité constitue également une réponse à la saturation de certains équipements à accès contrôlé et permet d'élargir les possibilités de pratique à proximité des lieux de vie.

Ces équipements remplissent également des fonctions qui dépassent largement le cadre sportif. Ils participent à l'animation des quartiers, favorisent les rencontres entre habitants, encouragent l'activité physique quotidienne et renforcent les politiques de prévention en santé publique. **Leur développement accompagne ainsi une conception plus intégrée du sport dans l'espace public.**

[L'analyse de la fréquentation des équipements sportifs \(Ministère des Sports, Agence nationale du Sport, 2025\)](#) confirme cette diversité des usages. Les équipements en accès libre accueillent en moyenne seize usagers par jour, avec de fortes disparités selon leur localisation, leur conception et leur environnement. **Les pumptracks et les skateparks figurent parmi les équipements les plus fréquentés**, tandis que d'autres peinent à trouver leur public.

Les études invitent toutefois à nuancer cette dynamique. Les terrains multisports restent principalement fréquentés par **des adolescents masculins, tandis que les filles s'en éloignent progressivement à partir de l'adolescence**. Les équipements attirent majoritairement les moins de 35 ans et plus des deux tiers des

utilisateurs sont des hommes. Ces constats rappellent que la création d'un équipement ne garantit pas, à elle seule, son appropriation par l'ensemble de la population.

En Seine-et-Marne, cette dynamique trouve un écho particulier. Plusieurs communes développent progressivement des équipements sportifs légers afin de renforcer l'offre de proximité, à l'image des terrains de basket 3x3 inaugurés à Diant et à Bailly-Romainvilliers en 2025 ou du Pumptrak de Montévrain. Dans un territoire marqué par de fortes distances et une urbanisation plus diffuse, ces aménagements contribuent à rapprocher la pratique sportive des habitants tout en complétant le réseau des équipements traditionnels.

Terrain de basket 3x3 à Bailly-Romainvilliers et Pumptrak de Montévrain



Source : Fiona Fara (photo 1) et Seine-et-Marne Attractivité (photo 2)

Le domicile comme nouvel espace de pratiques

Le domicile occupe désormais une place importante dans la géographie sportive. Accélérée pendant la crise sanitaire, cette évolution s'inscrit durablement dans les habitudes des Français. Les activités de remise en forme, de renforcement musculaire, de gymnastique, de yoga ou de mobilité figurent parmi les pratiques qui progressent le plus depuis plusieurs années.

En Ile-de-France, **26 % des sportifs réguliers pratiquent chaque semaine à domicile**. Les applications mobiles, les plateformes de cours en ligne, les objets connectés et les programmes personnalisés facilitent cette évolution en offrant un accompagnement accessible à tout moment.

Le domicile complète désormais les autres lieux de pratique plutôt qu'il ne les remplace. Les sportifs alternent entre pratique à domicile, équipements sportifs, espaces publics ou espaces naturels selon les saisons, les contraintes de temps ou les objectifs recherchés. **Cette hybridation des pratiques constitue l'une des principales évolutions de la géographie sportive contemporaine.**

Hors des équipements : les espaces naturels et publics deviennent des terrains de sport

Les espaces ouverts occupent une place grandissante dans les pratiques sportives. En Île-de-France, **35 % des sportifs réguliers pratiquent chaque semaine en milieu naturel, 33 % dans les rues ou les places publiques, 24 % dans les parcs urbains et 14 % sur les berges (IPR, 2025)**. Ces espaces accueillent aussi bien la course à pied que la marche, le vélo, les activités de pleine nature ou encore les entraînements utilisant le mobilier urbain.

Cette évolution prend une résonance particulière en Seine-et-Marne. Le département dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel (forêt de Fontainebleau, des vallées de la Seine et de la Marne, des bases de loisirs, des itinéraires cyclables et des nombreux chemins de randonnée etc.). Ces espaces deviennent progressivement de véritables infrastructures sportives à ciel ouvert et renforcent l'attractivité résidentielle, touristique et sportive du territoire.

Dans le même temps, cette fréquentation croissante fait émerger de nouveaux enjeux liés à **la préservation des milieux naturels, aux conflits d'usages, à la gestion des flux ou encore à l'adaptation au changement climatique comme l'illustre le cas emblématique de l'escalade en forêt de Fontainebleau (voir encadré ci-après)**.

Fontainebleau : quand un espace naturel devient un territoire sportif mondial

La forêt de Fontainebleau constitue aujourd'hui l'un des exemples les plus emblématiques de la transformation des espaces naturels en véritables infrastructures sportives à ciel ouvert. [Une étude réalisée en 2025 par Seine-et-Marne Attractivité et Essonne Tourisme](#) met en évidence le poids considérable de l'escalade de bloc dans le développement du sud francilien.

Le massif accueille **entre 1,1 et 1,3 million de journées-grimpeurs par an**, soit près du double de la fréquentation annuelle du château de Fontainebleau. Cette fréquentation repose sur trois grands profils : environ **74 000 touristes, 406 000 excursionnistes franciliens** et près de **7 000 pratiquants locaux**, qui contribuent ensemble à faire de Fontainebleau l'un des principaux sites mondiaux de l'escalade de bloc.

Au-delà de la pratique sportive, cette activité constitue un véritable levier de développement territorial. L'étude estime les retombées économiques entre **23 et 26 millions d'euros par an**, bénéficiant aux hébergements, restaurants, commerces, magasins spécialisés et activités touristiques. Les grimpeurs séjournent plusieurs jours sur le territoire et associent fréquemment leur pratique sportive à la découverte du patrimoine naturel et culturel local.

Cette attractivité s'accompagne cependant de nouveaux défis. L'augmentation de la fréquentation, renforcée par l'essor des salles d'escalade et la médiatisation de la discipline depuis les Jeux olympiques, concentre les usages sur certains secteurs particulièrement sensibles. Érosion des sols, multiplication des sentiers informels, saturation des parkings, conflits d'usages ou encore préservation de la biodiversité deviennent désormais des enjeux majeurs de gestion.

Fontainebleau illustre ainsi les nouvelles questions posées par les sports de nature. Les espaces naturels remplissent aujourd'hui plusieurs fonctions simultanément : lieux de pratique sportive, destinations touristiques, moteurs économiques et réservoirs de biodiversité. Cette évolution conduit les gestionnaires à

construire des modes de gouvernance conciliant attractivité, qualité de l'expérience des usagers et préservation durable des milieux naturels.



Focus : le développement territorial du parasport

Le développement du parasport à l'échelle territoriale, porté par le Département de Seine-et-Marne, repose sur une ambition claire : proposer à chaque personne en situation de handicap un accès à une structure sportive adaptée dans un rayon de 10 km autour de son lieu de vie. Aujourd'hui encore, de nombreux freins subsistent, qu'ils soient liés aux infrastructures, à l'offre sportive ou à l'accompagnement. C'est pour y répondre qu'un travail structuré est mené à l'échelle du territoire.

Accessibilité des équipements

L'un des principaux freins identifiés concerne l'accessibilité des équipements sportifs.

Le diagnostic territorial a mis en évidence des disparités importantes, avec des zones dites « blanches » où l'offre est insuffisante, voire inexistante. L'objectif est donc de garantir un maillage territorial complet, en clubs para-accueillants, afin de permettre à chacun de pratiquer une activité sportive adaptée à proximité de son lieu de vie.

Cela passe concrètement par le référencement et l'adaptation des équipements existants "tous handicaps" et l'acquisition de matériel spécifique. En parallèle, la question de la mobilité est essentielle : faciliter les déplacements vers les lieux de pratique, mais aussi permettre aux éducateurs spécialisés d'intervenir au plus près des publics, notamment dans les établissements médico-sociaux.

Inclusion et nouvelles politiques publiques

Au-delà des questions d'accessibilité, le développement du parasport s'inscrit dans une dynamique plus large d'inclusion portée par la Conférence régionale du Sport d'Île-de-France dont le projet territorial vise à faire du sport un levier d'intégration sociale, de bien-être et d'égalité des chances.

Dans ce cadre, le Département de Seine-et-Marne porte, depuis 2023, le projet « Développer une offre de pratique sportive pour tous les bénéficiaires de la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ». Soutenu par les instances régionales du sport, ce projet, initié sur le territoire seine-et-marnais, s'inscrit dans une stratégie globale avec une volonté de déploiement à d'autres départements franciliens, voire à d'autres régions.

Avec l'appui des comités départementaux handisport (CDH) et sport adapté (CDSA), et en lien avec les orientations nationales portées par le Comité paralympique et sportif français (CPSF), le Département agit autour de deux axes majeurs :

-  la formation d'éducateurs spécialisés et de bénévoles/dirigeants au sein des clubs sportifs de proximité, afin de renforcer le maillage territorial en structures para-accueillantes ;
-  la poursuite de la dynamique de développement des structures et des éducateurs, notamment par l'acquisition de matériel adapté pour les manifestations et les actions d'initiation, ainsi que par l'octroi de subventions aux clubs engagés pour l'achat de matériel adapté.

Cette approche globale permet non seulement de développer la pratique parasportive, mais aussi de faire évoluer les regards, en inscrivant durablement l'inclusion au cœur des politiques sportives territoriales, pour l'ensemble des sports, que la délégation soit portée par une discipline spécifique ou par les CDH et CDSA.

Ces évolutions témoignent d'une transformation plus profonde de la place du sport dans les territoires. Longtemps centrées sur la construction et la gestion d'équipements, les politiques sportives sont désormais invitées à intégrer des enjeux plus larges d'aménagement, de santé, de mobilités, de cohésion sociale ou encore de transition écologique. En Seine-et-Marne, cette évolution interroge la capacité du territoire à accompagner des pratiques plus diversifiées, plus autonomes et davantage ancrées dans les espaces du quotidien, tout en préservant les milieux naturels et en garantissant un accès équitable à l'offre sportive. Dans un contexte de croissance démographique, de contraintes budgétaires et d'adaptation au changement climatique, les choix d'aménagement devront ainsi rechercher un équilibre entre développement de l'offre, optimisation des équipements existants, valorisation des espaces ouverts et préservation des ressources.

IV. LE SPORT SOUS PRESSION ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

Pendant longtemps, le sport a été pensé comme une activité relativement indépendante de son environnement. Les infrastructures, les calendriers ou les pratiques reposaient sur un climat relativement stable, une énergie abondante et des ressources accessibles. Cette situation évolue rapidement. Le changement climatique, les tensions sur l'eau, l'érosion de la biodiversité, les pollutions émergentes ou encore la raréfaction de certaines ressources obligent progressivement le monde sportif à repenser ses modèles. Les fédérations, collectivités et gestionnaires d'équipements sont désormais confrontés à un double défi : réduire leur empreinte environnementale tout en adaptant les pratiques à des conditions de plus en plus contraignantes.

Le monde sportif face à son empreinte environnementale et climatique

Le sport dépend largement des conditions matérielles qui rendent sa pratique possible : des déplacements quotidiens, des équipements, de l'énergie, de l'eau, des matériaux ou encore des espaces naturels. Longtemps considérées comme abondantes, ces ressources deviennent progressivement plus contraintes sous l'effet du changement climatique, des tensions énergétiques et de la raréfaction de certaines ressources. Dans son rapport [Décarbonons le sport, premier applicatif au football et au rugby](#) publié en 2025, le Shift Project invite ainsi à considérer le sport comme un secteur pleinement concerné par les enjeux de transition écologique.

Les travaux menés sur l'empreinte environnementale du football et du rugby montrent en effet que les **déplacements** constituent de loin le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre, qu'il s'agisse des pratiquants, des spectateurs ou des équipes. Viennent ensuite les consommations énergétiques des équipements, les infrastructures, les articles de sport, l'alimentation ou encore les déchets. Les principaux leviers de réduction des émissions ne concernent pas uniquement les bâtiments, mais aussi les mobilités, les modes d'organisation des compétitions et les habitudes de pratique comme le rappelle par ailleurs l'empreinte carbone estimée de la Coupe du monde de Football 2026.

Zoom – La Coupe du monde 2026 : le coût climatique des grands événements sportifs

Les grands événements sportifs illustrent les défis environnementaux auxquels le secteur est désormais confronté. Selon un [rapport publié en 2026](#) par le New Weather Institute, en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Lausanne, la Coupe du monde de football organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique pourrait générer plus de **9 millions de tonnes de CO₂**, ce qui en ferait l'édition la plus émettrice de l'histoire.



Près de 80 % des émissions proviendraient des déplacements des équipes, des supporters et de l'organisation logistique, principalement liés au transport aérien entre les trois pays hôtes. La construction et la rénovation des seize stades contribueraient également de manière importante au bilan carbone de la compétition.

Au-delà de ce cas particulier, cette étude met en évidence une tendance de fond : dans les grands événements sportifs, les mobilités constituent désormais le principal facteur d'émissions, loin devant les équipements eux-mêmes. Cela interroge les modèles d'organisation des compétitions internationales, leur dispersion géographique et la place des déplacements longue distance dans le sport de demain.

Plus largement, le rapport souligne que le sport est confronté à une **double transformation**. Il doit réduire son empreinte environnementale tout en s'adaptant à un monde où l'énergie, l'eau ou certains matériaux seront moins disponibles.

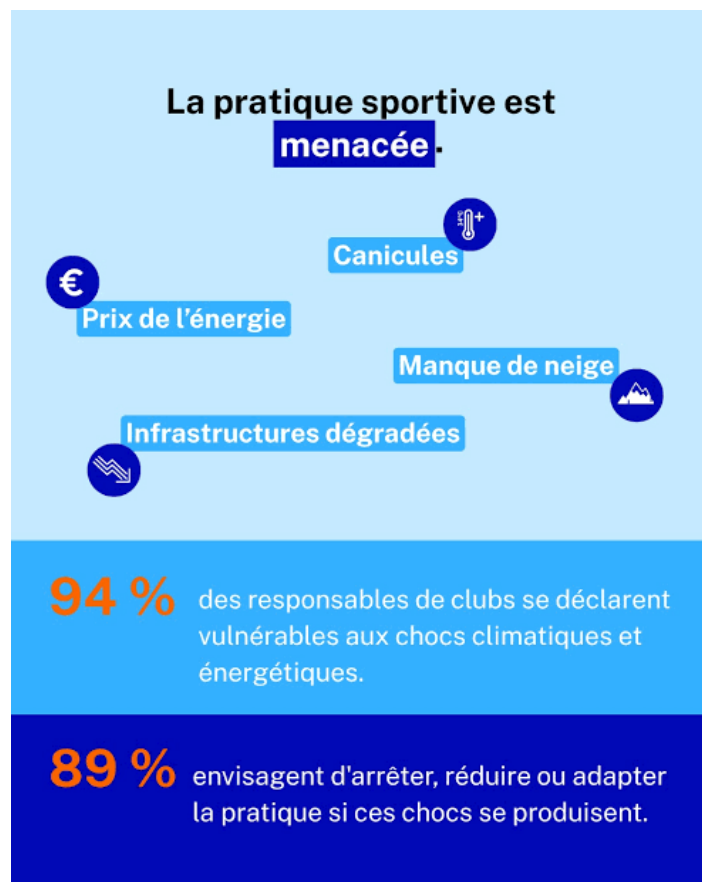
Cette évolution invite à repenser les actions en faveur de la transition du monde sportif: localisation des équipements, mutualisation des infrastructures, évolution des calendriers, limitation des déplacements les plus émetteurs, développement des mobilités actives, éco-conception des équipements et allongement de la durée de vie des matériels. Les politiques publiques doivent accorder désormais une place croissante à la sobriété, entendue comme la capacité à maintenir une offre sportive de qualité avec une consommation plus maîtrisée d'énergie, d'eau, de foncier et de ressources.

Côté privé, certains assureurs proposent désormais d'introduire **un principe d'éco-conditionnalité** dans le financement des projets sportifs à l'instar de la [MAIF](#). L'objectif consiste à intégrer des critères environnementaux dans l'attribution des financements afin d'accompagner la transition écologique du secteur. Depuis 2025, l'assureur mutualiste conditionne ainsi une partie de ses partenariats sportifs à des engagements mesurables définis avec les fédérations : réalisation d'un bilan carbone, développement des mobilités douces, réduction de l'empreinte des équipements et des matériels ou encore promotion de pratiques plus sobres. L'objectif est d'accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de démarches concrètes de transition.

L'adaptation du sport à un climat qui change

Le changement climatique modifie progressivement les conditions dans lesquelles le sport est pratiqué. Longtemps centrées sur la réduction de l'empreinte environnementale des activités sportives, les politiques publiques accordent désormais une place croissante à l'adaptation des pratiques, des équipements et des organisations sportives aux conséquences déjà perceptibles du dérèglement climatique.

Cette évolution est notamment portée par le premier [Premier Plan national d'adaptation du sport au changement climatique \(PNACC Sport 2024-2030\)](#), qui vise à préparer l'ensemble du système sportif à des conditions climatiques plus chaudes, plus sèches et plus incertaines. Elle trouve également un écho dans la [Grande Consultation du Sport conduite par The Shift Project et Les Shifters](#). Réalisée entre janvier et décembre 2025 auprès de plus de 12 000 acteurs (clubs, fédérations, collectivités, bénévoles, pratiquants et professionnels), cette enquête met en évidence une prise de conscience croissante des vulnérabilités du secteur. **Près de 94 % des responsables de clubs se déclarent vulnérables aux évolutions environnementales et climatiques** et près de neuf sur dix estiment qu'elles les conduiront à adapter, réduire ou interrompre certaines pratiques. Si les impacts environnementaux du sport restent encore largement sous-estimés et rarement mesurés, les acteurs expriment une forte volonté d'agir : **plus de 85 % souhaitent engager leur structure dans une démarche de transition**. Ils identifient toutefois plusieurs freins majeurs, notamment le manque de moyens humains et financiers, d'accompagnement et d'outils opérationnels. Globalement les acteurs interrogés appellent à une mobilisation coordonnée des clubs, des fédérations, des collectivités et de l'ensemble des acteurs publics.



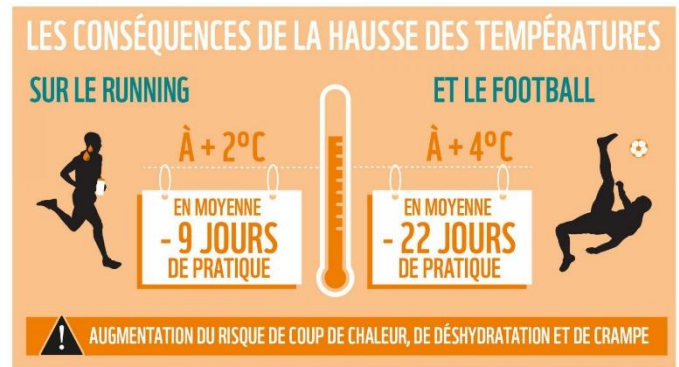
Des pratiques de plus en plus contraintes par le climat

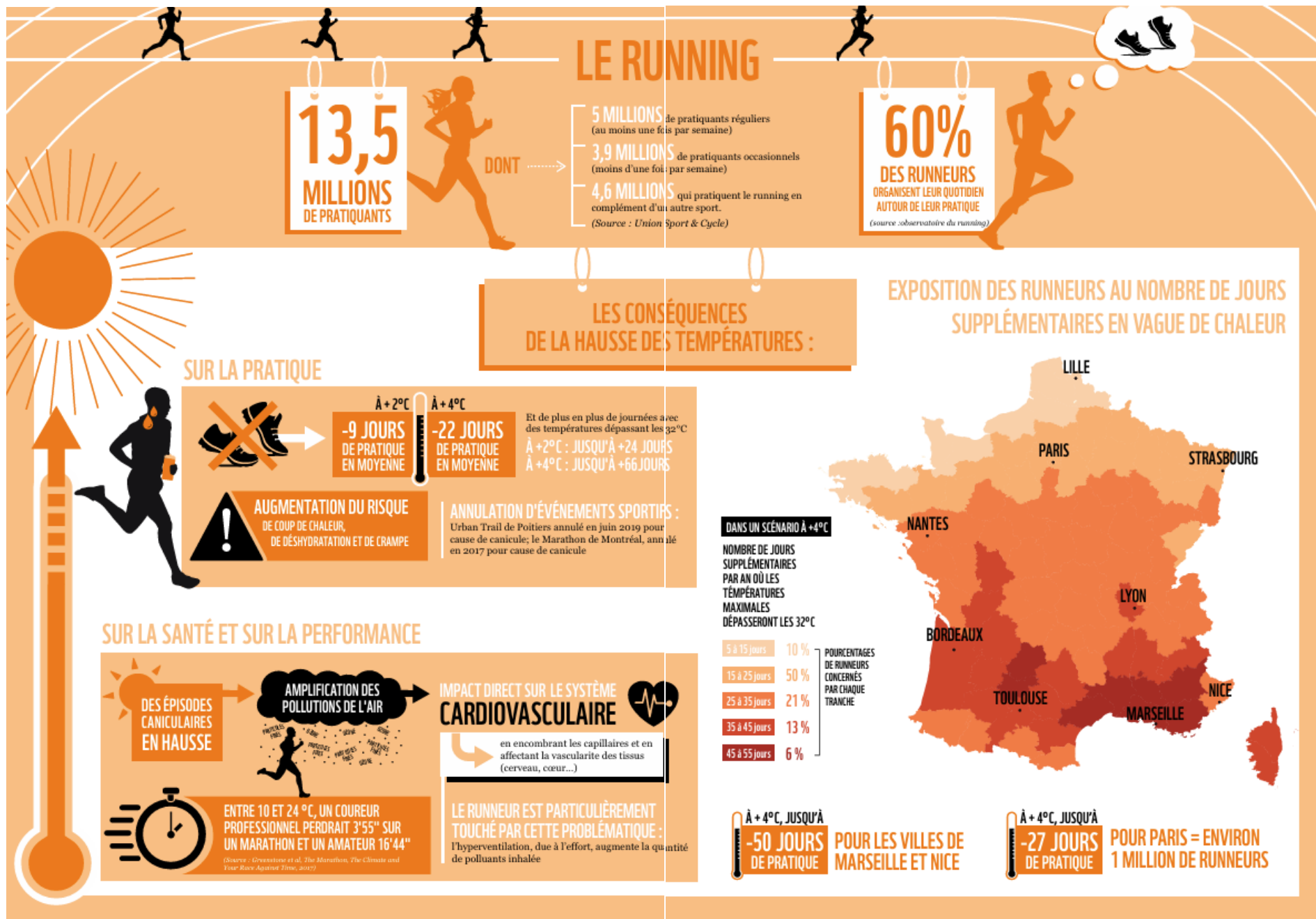
Les effets sont déjà visibles. Les vagues de chaleur conduisent à reporter ou annuler certaines compétitions, les sécheresses fragilisent les terrains engazonnés, les tensions sur la ressource en eau interrogent le fonctionnement des piscines et des équipements aquatiques tandis que les incendies ou les événements météorologiques extrêmes peuvent entraîner la fermeture temporaire d'espaces naturels.

Fermeture du secteur des 3 Pignons pour la prévention du risque feux de forêt (Juin 2026)



Selon le WWF dans son rapport « le dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C » les Français pourraient perdre **plus de deux mois de pratique sportive par an** sous l'effet de l'augmentation des températures. Si les sports d'hiver apparaissent les plus exposés, de nombreuses disciplines sont également concernées : football, golf, cyclisme, voile, aviron ou encore natation ou bien encore le running, comme l'illustrent les infographies ci-contre et ci-dessous.





Vers des équipements et des fédérations sportives plus résilientes ?

Cette évolution doit nécessairement conduire à repenser les équipements sportifs. Au-delà de leur performance énergétique, les collectivités, les fédérations sportives seront amenées à intégrer des enjeux de **confort thermique, de végétalisation, de gestion de l'eau, de choix des matériaux ou encore de polyvalence des installations**. Les équipements sportifs deviennent progressivement résilients et capables d'accueillir les pratiquants dans des conditions climatiques plus exigeantes.

Scénario fictif : Et si la Fédération française de natation devenait la Fédération française de la fraîcheur ?

Le prospectiviste François Bellanger propose une lecture particulièrement stimulante des transformations en cours. Avec le concept de « **Climatic Longevity** », il suggère que le principal défi du sportif de demain ne sera peut-être plus seulement de pratiquer tout au long de sa vie, mais de continuer à pratiquer dans un environnement devenu plus contraignant.

Son scénario prospectif imagine une rupture provoquée par les canicules de 2026. Après la fermeture de centaines de piscines et la multiplication des noyades en milieux naturels, la Fédération française de natation fait évoluer sa mission. Les programmes d'apprentissage deviennent des formations à la survie aquatique en période de fortes chaleurs, tandis que les collectivités transforment gravières, lacs urbains et bassins de rétention en zones d'aménagement de fraîcheur accessibles au public.

En 2032, la fédération devient symboliquement la Fédération française de la fraîcheur et de la natation. Derrière cette fiction se dessine une question très concrète pour les territoires : demain, les piscines, les bases de loisirs, les plans d'eau ou les baignades naturelles constitueront-ils seulement des équipements sportifs, ou deviendront-ils aussi des infrastructures essentielles d'adaptation climatique, de santé publique et de protection des populations lors des épisodes de chaleur ?



Les espaces naturels sont eux aussi directement concernés. **Forêts, bases de loisirs, berges ou itinéraires de randonnée accueillent une fréquentation croissante** tout en restant particulièrement exposés aux aléas climatiques. Cette évolution renforce les enjeux de préservation des milieux, de gestion des flux, de sécurité des pratiquants et d'adaptation des usages.

Cyanobactéries : un risque croissant pour les sports nautiques

Les bases de loisirs franciliennes font désormais l'objet d'une surveillance des cyanobactéries, dont le développement est favorisé par le réchauffement des eaux et certaines conditions hydrologiques. En Seine-et-Marne, les sites de baignade autorisés font l'objet d'un suivi sanitaire renforcé intégrant ces risques.



L'allongement des périodes chaudes pourrait accroître les fermetures temporaires de plans d'eau et modifier durablement les pratiques nautiques

Pour la Seine-et-Marne, ces évolutions trouvent une résonance particulière. L'importance des sports de nature, la multiplication des épisodes de chaleur, les tensions sur la ressource en eau ou encore la fréquentation croissante de sites comme la forêt de Fontainebleau invitent à repenser les politiques sportives.

Les enjeux concernent autant l'adaptation des équipements que la qualité des espaces publics, le développement d'îlots de fraîcheur, l'évolution des horaires de pratique ou encore la création de nouveaux lieux de baignade.

La méthode ABCD du CEREMA pour adapter les équipements sportifs au changement climatique

En février 2026, le ministère des Sports et le **Cerema** ont signé une convention de cinq ans pour accompagner l'adaptation des équipements sportifs au changement climatique. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du **Plan national d'adaptation du sport au changement climatique (PNACC Sport 2024-2030)**.

Le dispositif prévoit plusieurs actions : réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité des **330 000 établissements d'activités physiques et sportives**, identification des équipements les plus exposés aux risques climatiques, mise à disposition d'un outil d'autodiagnostic pour les gestionnaires et élaboration de recommandations adaptées aux différents types d'équipements.

Le Cerema mobilisera pour cela sa méthode **ABCD (Adaptation du bâti au climat de demain)** afin d'aider les collectivités à intégrer les enjeux climatiques dans leurs projets de rénovation et de construction : confort d'été, gestion de l'eau, végétalisation, choix des matériaux ou encore résilience des installations.



Bibliographie

Cour des comptes, 2025. *L'accès des jeunes au sport*, Rapport public annuel 2025. Cour des comptes, mars 2025.

[Consulter le rapport de la Cour des comptes \(PDF\)](#)

CREDOC – INJEP, 2025. *La pratique sportive en France en 2025 après les Jeux de Paris – Baromètre national des pratiques sportives*. INJEP, ministère des Sports.

[Consulter la publication](#)

DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, 2026. *Évaluation des capacités physiques des élèves de sixième*, Note d'information n° 26.17. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

[Consulter la Note d'information DEPP \(PDF\)](#)

Ehrenberg, Alain, 1991. *Le Culte de la performance*. Paris, Calmann-Lévy.

INJEP, 2024. *Les pratiques sportives en Île-de-France*. Données régionales issues du Baromètre national des pratiques sportives.

[Consulter la publication INJEP – Île-de-France \(PDF\)](#)

L'Institut Paris Region, 2026. *Des lieux multiples, des attentes fortes : où le sport se pratique-t-il en Île-de-France ?*, Note rapide, mai 2026.

[Consulter la publication](#)

L'Institut Paris Region, 2025. *Recenser les équipements sportifs en accès libre dans l'espace public pour un territoire actif et sportif*, Note rapide n° 1045.

[Consulter la publication](#)

The Shift Project, 2025. *Décarbonons le Sport – Un premier applicatif au football et au rugby*. Rapport final.

[Consulter le rapport](#)

The Shift Project – Les Shifters, 2026. *Grande Consultation du Sport – Résultats*.

[Consulter les résultats de la consultation](#)

Ministère chargé des Sports, 2024. *Plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique 2024-2030 (PNACC Sport)*.

[Consulter le PNACC Sport](#)

New Weather Institute, 2025. *FIFA's Climate Blind Spot: The Carbon Cost of the 2026 World Cup*. New Weather Institute.

[Consulter le rapport](#)

WWF France, 2021. *Dérèglement climatique : le monde du sport à +2 °C et +4 °C*.

[Consulter le rapport](#)